

Les chiffres nationaux

- Les personnes en situation de précarité ou d'exclusion ont une espérance de vie inférieure de 30 ans par rapport à la population générale
- 1/3 des personnes sans abri souffrent d'un trouble psychique
- 25% des personnes sans abri n'ont jamais eu recours aux soins

Les infos clés régionales

- 16 EMMP actives
- 46 PASS généralistes, 7 PASS psy, 2 PASS dentaires, 1 PASS pédiatrique
- L'action santé de la Fédération c'est aussi :
 - Une commission santé
 - Une journée thématique par an
 - Des partenariats avec l'ANPAA et la Fédération Addiction

Glossaire

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
LAM : Lit d'Accueil Médicalisé
LHSS : Lit Halte Soins Santé
PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Éléments de plaidoyer

- Il n'y a pas de maladie propre à la précarité. On constate en revanche un cumul de facteurs de risques, de symptômes et de pathologies qui fragilisent les personnes. La situation de précarité a des conséquences inévitables et bien souvent dramatiques sur l'état de santé des personnes qui lui-même influence leur parcours d'insertion
- Accompagner vers/dans la prévention et le soin. Il s'agit d'une condition fondamentale pour un retour vers l'emploi ou vers et dans le logement
- Développer « l'aller vers » les personnes qui ne sollicitent plus les professionnels de santé ou qui sont éloignées des équipements de santé. Cela passe par une meilleure couverture territoriale des EMPP et des permanences d'accès aux soins somatiques et psychiatriques
- Mettre la santé au cœur du processus d'insertion des personnes: si la santé n'est pas prise en compte, le parcours d'insertion risque d'être fragilisé
- Développer la participation : permettre aux personnes de contribuer aux politiques publiques dont la politique régionale de santé

Enjeux

- Conforter la mise en réseau et impulser l'outillage des dispositifs médico-sociaux (LHSS, LAM, ACT)
- Déployer l'observation des difficultés d'accès aux droits et aux soins via l'observatoire national
- Analyser les besoins en santé par public
- Suivre la mise en œuvre de la politique régionale de santé et du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins

Personne ressource

Christèle Hervagault
 christele.hervagault@federationsolidarite.org
 04 37 70 11 66 / 06 68 67 21 36